



AUJOURD'HUI. ÊTRE PRÊTRE À VOS CÔTÉS



VOUS DÉSIREZ CONTRIBUER  
À LA CAMPAGNE MAJEURE  
DE LA FONDATION DU  
GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL ?

*Remplissez le coupon au verso.*

VOUS DÉSIREZ OBTENIR DE  
L'INFORMATION SUR LE DON  
TESTAMENTAIRE OU TOUTE AUTRE  
FORME DE DON PLANIFIÉ ?

*Remplissez le coupon au verso.*



*Mon expérience de séminariste*  
par Réjean Thibodeau, 61 ans, Montréal

Pendant plusieurs années, je me suis beaucoup impliqué dans différentes activités: chorale, collectes et dépôts, ateliers, comme marguillier et autres. L'abbé Marsolais m'a interpellé sur ma vocation et j'ai fait à l'époque une démarche vocationnelle. Toutefois, une douleur sciatique à la jambe droite m'a fait renoncer à ce projet.

À partir de ce moment, je me suis concentré sur mon emploi de répartiteur de nuit dans une compagnie de transport. Bien que l'idée de devenir prêtre m'ait toujours habité, je travaillais beaucoup et ne faisais rien pour que ça change. Ce fut ainsi jusqu'à l'âge de 54 ans, alors que j'ai commencé à trouver difficile de travailler la nuit en m'interrogeant sur ce que je pourrais faire d'autre dans la vie.

C'est en discutant avec une amie que l'idée de devenir prêtre a rejaili. À partir de ce moment, j'ai beaucoup réfléchi, j'ai beaucoup prié, et Dieu m'a répondu par sa Parole qui me disait toujours « Viens ». Alors, j'ai fait une nouvelle démarche et on m'a accepté comme séminariste à 55 ans. Je suis maintenant en théologie III et je termine mes études avant d'aller en mission, en paroisse.

Je n'ai jamais regretté ma décision de quitter mon emploi pour me consacrer à Dieu. Je peux témoigner que Dieu m'a accompagné à travers tous les cours et toutes les activités. Il passe devant moi, Il m'ouvre la route et enlève tous les obstacles, depuis le début. Je ne suis pas encore prêtre et pourtant, je considère que je suis déjà à son service à temps plein depuis six ans. La formation dure plusieurs années et je constate que c'est une progression où chaque étape est un pas de plus vers la prêtrise.

*À vous qui me lisez et qui ressentez ce désir de suivre le Christ, je dis: prenez le temps d'écouter, de prier, de méditer avec Celui qui vous dit « Viens ».*



*Témoignage de fin de formation*  
Charbel Daw - séminariste

De mon Liban natal au Québec, douce terre d'accueil et d'enracinement de mon appel vocationnel, en passant par le Sénégal qui m'a vu grandir, et un bref arrêt en France, que de chemins parcourus, que de péripéties vécues!

Lorsque j'ai obtenu mon doctorat en pharmacie à Dakar, puis ma spécialisation en toxicologie à Paris, la moindre pensée de la prêtrise, aussi fugitive soit-elle, n'avait jamais effleuré mon esprit. Pourtant, la voix du Seigneur a fini par triompher et le 20 août 2015, j'entrais au Grand Séminaire de Montréal pour entreprendre ma formation presbytérale.

Six ans plus tard, l'heure du bilan a sonné. Je rends grâce au Seigneur, car j'ai vécu les plus belles années de ma vie au Séminaire! C'est là que j'ai grandi dans ma foi, dans ma personnalité, dans mes connaissances et dans l'amour de l'Église. Les formateurs de l'institution, qui vivent concrètement la Mission dans l'amour du Christ et de son Église, m'ont transmis cet élan missionnaire au fil des années avec patience, persévérance, délicatesse et magnanimité, ce qui a grandement contribué à mon épanouissement personnel, dans une liberté responsable particulièrement appréciée.

Les quatre dimensions de la formation intégrale, bien articulées entre elles dans un équilibre gratifiant, m'ont dilaté le cœur et l'esprit pour un engagement missionnaire pleinement assumé.

La vie communautaire avec mes frères séminaristes a été pour moi l'occasion de tisser des liens fraternels qui demeureront au-delà du cadre du Séminaire. Dans une ambiance toujours amicale mais respectueuse, joviale mais disciplinée, j'ai aiguisé ma conscience face à l'importance indéniable d'une communauté ecclésiale, une et indivisible dans la charité.



Fondation du  
Grand Séminaire  
de Montréal  
Depuis 1984

6895, rue Boyer  
Montréal, QC  
H2S 2J6

T. 514 925-0005  
C. infofgsm@gmail.com  
W. fgsm.org



# Aux nouvelles

L'INFOLETTRE DE LA FONDATION DU GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL



ÉDITION AVRIL 2021

*« Le Christ est vraiment ressuscité, nous l'avons vu de nos yeux... »*

Depuis plus d'un an, notre vie est assombrie par la pandémie.

Nous avons vécu l'isolement, le confinement, le deuil d'êtres chers. Nos aînés ont été les plus touchés. Chez les jeunes, le développement humain et psychologique a été bousculé.

Cette situation s'apparente à celle qu'ont connue les témoins de la mort de Jésus, eux qui se sont réfugiés dans le cénacle par crainte d'être persécutés. Aujourd'hui, le persécuteur a pris la forme d'un virus. Les mesures sanitaires et la peur de la contagion nous ont amenés à craindre l'autre en raison de la menace qu'il peut représenter pour notre santé.

La Bonne Nouvelle, c'est que la pandémie connaîtra une fin et que l'espoir renaîtra avec la fête de Pâques.

Si j'ai angoissé, si j'ai souffert, si je me suis senti abandonné de Dieu, je ne suis pas en dehors du chemin de l'Évangile, car Jésus a vécu ces étapes par la passion et sa mort. Il a vécu des moments de souffrance, d'abandon, de faim, de soif, de peur, mais tout cela a été vaincu par la résurrection.

Les premiers disciples ont beaucoup craint les repréailles de ceux ayant condamné Jésus, et peiné à croire en la résurrection du Seigneur.

À Marie-Madeleine, qui le cherchait parmi les morts, Jésus a dit de chercher plutôt parmi les vivants. Avec les disciples d'Emmaüs, qui quittaient Jérusalem en s'imaginant que tout était terminé, Jésus a marché et dialogué plusieurs heures à leurs côtés. À Pierre, Barthélemy, Jacques et Jean, Jésus est apparu au retour d'une expédition de pêche.

Être témoin de la résurrection de Jésus, c'est croire que Dieu est avec nous pour la vie et que le mal, la haine, la mort, peuvent être vaincus. Nous aussi, nous ressusciterons avec le Seigneur - telle est notre espérance.

Je vous souhaite de reconnaître le Ressuscité sur votre route quotidienne afin de vivre cette joie de savoir qu'il est présent parmi nous.

*Joyeuses Pâques à tous... le Christ est vraiment ressuscité!*



— Guy Guindon, PSS  
Recteur, Grand Séminaire  
de l'Archidiocèse de Montréal





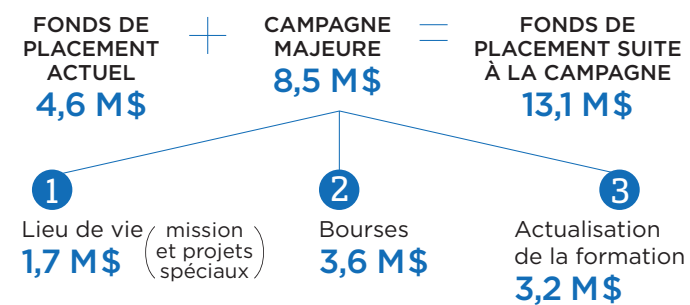


— Sébastien Froidevaux  
Directeur général de la  
Fondation du Grand Séminaire

### Chers-ères donatrices et donateurs,

C'est avec bonheur que les séminaristes et l'équipe du Grand Séminaire de l'archidiocèse de Montréal évoluent depuis maintenant six mois dans leur nouvel environnement, au cœur de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, dans l'ancien couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Cet emplacement procure aux séminaristes un lieu de vie fraternel qui leur permet de vivre et d'œuvrer en étroite collaboration avec les paroisses du quartier.

L'emménagement dans ce nouveau cadre est un des projets structurants que poursuit le Grand Séminaire, avec l'appui de la Fondation du Grand Séminaire. En effet, afin d'assurer la pérennité et le développement de l'institution, la Fondation a entrepris une campagne majeure de financement ayant pour but de constituer un fonds de 13, 1 M\$. Elle souhaite ainsi enrichir le fonds de 4,6 M\$ qu'elle possède déjà, en amassant 8,5 M\$ par le biais de cette campagne. Cet argent aidera à soutenir les projets novateurs du Grand Séminaire qui visent à former les séminaristes aux défis pastoraux du 21<sup>e</sup> siècle, tout en favorisant une relève de prêtres toujours plus engagée, proche des gens et faisant preuve d'ouverture aux réalités du monde actuel.



À ce jour, la campagne a permis de recueillir 1,5 M\$ grâce à la généreuse contribution de six communautés religieuses. Et nous sommes assurés de pouvoir relever le défi d'amasser les 7 M\$ nécessaires à l'atteinte de notre objectif, car nous comptons sur le soutien d'un **Comité des communautés religieuses**, qui nous appuie dans nos sollicitations en mobilisant d'autres communautés religieuses et instituts de vie consacrés répertoriés sur leur territoire.

### COMITÉ DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

- Sœur Jacqueline Saint-Yves**  
Les Sœurs de la Charité de Montréal
- Frère Pierre-Benoît**  
Fraternités Monastiques de Jérusalem à Montréal
- Sébastien Froidevaux**  
Fondation du Grand Séminaire de Montréal
- Guy Guindon, PSS**  
Grand Séminaire de Montréal
- Francis Leroux**  
Séminariste (Alexandria-Cornwall)
- Père Yoland Ouelette**  
Œuvres pontificales missionnaires du Secteur français au Canada

La Fondation compte aussi sur l'appui d'un **Comité des dons majeurs et planifiés** regroupant des gens d'affaires qui mettent leur expérience à profit et qui soutiennent stratégiquement nos démarches de sollicitation auprès des fondations privées et des donateurs individuels.

Nous sommes convaincus que tous trouveront une façon qui leur convient de soutenir la Fondation et le Grand Séminaire. Les dons planifiés constituent d'ailleurs une avenue qui peut financièrement convenir à différents types de donateurs sensibles à notre mission.

Au début de 2020, nous avons reçu un legs testamentaire de la part de Mme Tremblay, une donatrice fidèle de la Fondation. J'ai parlé à ses enfants, qui m'ont dit que Mme Tremblay était une femme sensible et charismatique. Durant sa vie, elle s'est engagée auprès de plusieurs organismes charitables qu'elle soutenait par des dons et en s'impliquant dans le bénévolat. Ils m'ont aussi raconté que leur mère avait choisi de léguer une partie de son patrimoine à la Fondation du Grand Séminaire parce que l'accompagnement qui lui a été fourni par des prêtres à des étapes importantes de sa vie lui avait permis de comprendre et d'évoluer. Souvent, Mme Tremblay disait à ses enfants que cet accompagnement l'avait aidée à devenir une meilleure personne.

En poursuivant votre lecture, vous en apprendrez davantage sur cette façon de donner qui représente un geste significatif pour l'organisme bénéficiaire.

*Je vous souhaite une excellente lecture et je vous offre mes meilleurs vœux en cette fête de Pâques!*

## LE DON TESTAMENTAIRE : Une belle façon de transmettre vos valeurs par l'héritage que vous laisserez

<b>AVANTAGES</b>	<b>Il est simple et peut être modifié advenant un changement dans sa situation financière ou familiale</b>	<b>Il peut être substantiel, sans appauvrissement de son vivant</b>	<b>Il permet également à la succession de bénéficiaire de crédits d'impôt</b>
------------------	--	---	---

### Les avantages fiscaux d'un don par testament réduisent de façon appréciable l'impôt à payer et par conséquent, le coût réel du don.

**Exemple : M. BEAUSOLEIL** (nom fictif)

M. Beausoleil, veuf et âgé de 72 ans, désire revoir son testament. La Fondation du Grand Séminaire de Montréal est importante pour lui et il contribue annuellement au moyen de dons mensuels. Le don testamentaire gagne en popularité au Québec et M. Beausoleil envisage de soutenir la Fondation en faisant un don dans son testament.

Bien qu'il n'ait pas d'enfant, M. Beausoleil est soucieux du bien-être de sa nièce et de ses deux neveux. Il ne voudrait pas que son geste philanthropique prive ces derniers d'une partie trop importante de leur héritage. Il s'interroge également au sujet des dettes fiscales que sa succession devra prendre en charge. Son testament

actuel institue ses deux neveux et sa nièce comme héritiers résiduels à parts égales.

M. Beausoleil a accumulé 200 000\$ dans des REER qu'il n'a pas utilisés à l'heure actuelle et dont il ne croit pas avoir besoin. Son chalet acquis il y a plusieurs années pour la somme de 75 000\$ est évalué aujourd'hui à 150 000\$. Il y aura donc à son décès un gain capital dont 50% sera imposable. Il possède une résidence qu'il habite toujours, celle-ci étant évaluée à 335 000\$ et libre de toute hypothèque. Pour terminer, il détient une assurance vie dont le capital assuré est de 50 000\$. Que se passera-t-il au décès de M. Beausoleil si sa situation ne change pas ?

RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE M. BEAUSOLEIL À SON DÉCÈS	Actifs	Valeur	Impôt à payer <sup>1</sup>	Héritage net
	REER	200 000\$	102 000\$*	98 000\$
	Chalet	150 000\$	19 125\$**	130 875\$
	Résidence	335 000\$	—	335 000\$
	Assurance vie	50 000\$	—	50 000\$
	<b>Total</b>	<b>735 000\$</b>	<b>121 125\$</b>	<b>613 875\$</b>
	<b>Part pour chaque héritier (33%)</b>			<b>202 578,75\$</b>

\*Un taux d'imposition d'environ 51% (fédéral et provincial combinés) est utilisé pour simplifier les calculs.  
\*\*50% du gain capital de 75 000\$ est imposable, soit 37 500\$ au taux d'imposition de 51% pour les fins de l'exemple.

En réévaluant sa situation, M. Beausoleil envisage d'effectuer un don de 10% à la Fondation. En plus d'être représentatif des dons annuels qu'il verse à l'organisme depuis plusieurs années, son désir de transmettre ses valeurs inclut aussi de prévoir une contribution financière à la Fondation. La différence pour ses neveux et sa nièce sera minime, alors que pour la Fondation, elle sera très importante!

IMPACT DU DON DE 10% À LA FONDATION	Actifs	Valeur	Impôt à payer <sup>1</sup>	Héritage net
	REER	200 000\$	102 000\$ *	98 000\$
	Chalet	150 000\$	19 125\$ *	130 875\$
	Résidence	335 000\$	—	335 000\$
	Assurance vie	50 000\$	—	50 000\$
	<b>Total</b>	<b>735 000\$</b>	<b>121 125\$</b>	<b>613 875\$</b>
	Don à la Fondation 10%	61 387,50\$		
	Impôts à payer après crédits d'impôts pour don		90 431,25\$ (crédits de 30 693,75\$)**	644 568,75\$
	<b>Parts pour chacun des enfants (30%) après don</b>			<b>193 370, 62\$</b>
	<b>Parts pour chacun des enfants (33%) avant don</b>			<b>202 578,75\$</b>
	<b>Coût réel du don pour chaque enfant</b>			<b>9 208,13\$</b>

\*Un taux d'imposition de 51% (fédéral et provincial combinés) est utilisé pour simplifier les calculs  
\*\*Pour les fins de l'exemple nous avons arrondi le taux du crédit à 50%.

Prévoir un don dans son testament en faveur de la Fondation du Grand Séminaire de Montréal, peu importe la somme, est une belle façon de soutenir les séminaristes et de contribuer à promouvoir la visibilité de l'Église catholique québécoise, tout en préservant notre patrimoine religieux et culturel.

Votre testament représente une bonne occasion de témoigner des valeurs qui vous tiennent à cœur, un bel héritage à transmettre. Faire un don par testament ne nécessite pas d'avoir une fortune à léguer. Chaque don, même avec un patrimoine très modeste, est un geste qui fait toute une différence.

Il existe différentes façons de contribuer à la mission de la Fondation du Grand Séminaire de Montréal. Communiquez avec nous pour connaître toutes les possibilités, et ce, en toute confidentialité.

*Merci à tous les donateurs et donatrices pour leur soutien envers la Fondation du Grand Séminaire de Montréal.*

Vous désirez soutenir la Fondation tout en bénéficiant d'un revenu stable sans vous soucier des fluctuations du marché? Vous aimeriez faire un don de capital tout en continuant à toucher les revenus?

La rente de bienfaisance est aussi une excellente façon pour les 65 ans et plus de soutenir la Fondation sans se priver des revenus de leur capital cédé garantie à vie !

### À titre d'exemple : LA RENTE DE BIENFAISANCE DE MME GAGNÉ

Âge	77 ans
Montant capital cédé	20 000\$
Montant de la rente annuelle	1 090\$
Taux%	5,45%*
Reçu pour don	4 000\$

\*À titre indicatif seulement. Les taux varient en fonction du moment où la rente est contractée.

<sup>1</sup> Pour un calcul précis de l'impôt à payer avec les taux progressifs voir : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/foire-questions-particuliers/taux-imposition-canadiens-particuliers-annee-courante-annees-passees.html#federal>

Il est suggéré de consulter un professionnel de la fiscalité pour obtenir une évaluation de ce qui serait le plus avantageux pour vous, compte tenu de votre situation financière et personnelle.

### Je désire contribuer à la campagne majeure de la Fondation du Grand Séminaire de Montréal.

#### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Prénom et nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_

#### RENSEIGNEMENTS SUR LA CONTRIBUTION

**Don annuel :**  100\$  75\$  25\$ /année, pendant 5 ans  
**Don mensuel :**  20\$  15\$  10\$  
**Don unique :** Montant de la contribution : \_\_\_\_\_ \$

Mode de contribution :

**Chèque**  
(à l'ordre de Fondation du Grand Séminaire de Montréal)  
 **Carte de crédit :**  Mastercard  Visa  
 Numéro \_\_\_\_\_  
 Nom du titulaire de la carte \_\_\_\_\_  
 Date d'expiration \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
JJ MM AN

À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, la Fondation du Grand Séminaire de Montréal vous remettra un reçu aux fins d'impôt afin de bénéficier des crédits gouvernementaux. No d'enregistrement : 118922616 RR 0001

#### VOICI DES EXEMPLES D'IMPACT FISCAL DE VOTRE DON :

<b>Don annuel</b>	1 000 \$	500 \$	100 \$	50 \$
<b>Don net</b>	550 \$	290 \$	67 \$	33 \$

*Merci de tout cœur pour votre générosité!*

### Je désire obtenir de l'information sur le don testamentaire ou toute autre forme de don planifié.

- En recevant de l'information par la poste**
- En recevant de l'information par courriel**

Prénom et nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_

- En échangeant avec votre conseillère en dons planifiés**  
(toute demande est traitée de manière confidentielle)

Courriel: [donsplanifies@gmail.com](mailto:donsplanifies@gmail.com)  
 Téléphone: 514-925-0005 poste 1  
**Où, elle peut me joindre au :**

Téléphone \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_